

## COMPTE RENDU

DE

LA TRENTE-SEPTIEME SESSION DU COMITE ITIE TENUE LE 27 AVRIL 2022 A L'HOTEL MONT FEBE

Le représentant de la Présidence de la République, Monsieur Alain NDO NNA a présidé en lieu et place du Ministre des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique empêché, la troisième session du Comité ITIE de l'année 2022 qui, s'est tenue à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé le 27 avril 2022 à partir de 12h00.

Y prenaient part comme le consigne la feuille de présence, les membres du Comité, les points focaux et le personnel permanent du Secrétariat Permanent, des invités et le Secrétaire Permanent qui rapportait les points inscrits à l'ordre du jour.

A la demande du **Président de séance, Mme le Secrétaire Permanent** a procédé à la constatation du quorum largement atteint. Elle a ensuite présenté le projet d'ordre du jour débattu et adopté autour des points ci-après :

1. Examen du projet de compte rendu de la session du 30 mars 2022 ;
2. Examen de l'état de mise en œuvre des résolutions et recommandations du Comité ITIE ;
3. Présentation, pour examen en vue adoption, des avis et commentaires ainsi que des propositions d'amendements du projet de Plan de travail 2022-2024 par les différents Collèges ;
4. Divers.

### I- Examen du projet de compte rendu de la session du 30 mars 2022

Le **Président de séance** a passé la parole à **Mme le Secrétaire Permanent** qui a indiqué que le projet de compte rendu a été transmis par voie électronique aux membres du Comité dans des délais raisonnables en vue de recueillir leurs observations et contributions préalablement à la tenue de la présente session. Elle a suggéré une méthodologie pour vider ce point en rappelant que le Secrétariat Permanent avait enregistré à ce sujet, les contributions des représentants de l'UJC et de la CONAC.

Le **Représentant de l'UJC** a pour sa part, rappelé la méthodologie qui jusqu'ici a été employée et qui permettait aux membres de gagner en temps pour l'examen du projet de compte rendu. Il a exhorté ses pairs à faire leurs propositions de rédaction améliorée par voie électronique au Secrétariat Permanent.

*Au terme de ces échanges, le compte rendu du 30 mars 2022 est adopté sous réserve des aménagements éventuels à subvenir.*

### II- Examen de l'état de mise en œuvre des résolutions et recommandations du Comité ITIE

Le **Président de séance** a passé la parole à **Mme le Secrétaire Permanent** qui a précisé d'emblée, que le suivi des résolutions/recommandations concerne celles de la session du 30 mars 2022. **Mme le Secrétaire Permanent** faisant le point, a rappelé qu'au cours de ladite Session, le Comité avait pris trois (03) résolutions, cinq (05) recommandations à l'endroit du Secrétariat Permanent et une (01) à l'endroit du Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires. Un exposé détaillé a été présenté et il en ressort un niveau de réalisation des résolutions du 30 mars 2022 jugé satisfaisant.

**Le Représentant de PCQVP** a souhaité que ce point ne se limite pas à faire une énumération, mais d'effectuer chaque fois l'état d'avancement en précisant éventuellement les difficultés rencontrées dans la réalisation des résolutions/recommandations. Il a suggéré que l'état des résolutions et recommandations de l'année 2021 en cours et non réalisées soit présenté lors des prochaines sessions. Il est revenu sur la résolution qui concernait la tenue d'une session de restitution du Rapport de fin de mission de l'UGAP et souhaitait avoir un point circonstancié de l'évolution de ce dossier.

**Le Président de séance** a constaté l'absence du Coordonnateur de l'UGAP en salle. **Le Secrétaire Permanent** sur ce dernier point a promis prendre attache avec le Coordonnateur de l'UGAP.

**Le Représentant d'ADDAX** a souhaité voir le niveau de mise en œuvre des mesures correctives de la Validation. **Le Secrétaire Permanent** a souligné pour sa part que ce point sera fait en temps opportun.

*Au terme de ces échanges, les membres ont décidé de :*

*1-Prendre acte du suivi des résolutions de la session du 30 mars 2022 ;*

*2-Prescrire au Secrétariat Permanent de produire pour la prochaine session du Comité ITIE, un état d'avancement des résolutions/recommandations de l'année 2021 en cours et non réalisées.*

### **III- Présentation, pour examen et adoption, des avis et commentaires ainsi que des propositions d'amendements du projet de Plan de travail 2022-2024 par les différents Collèges**

**Le Président de séance** a débuté ce point en rappelant l'existence des Collèges dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative et a ajouté qu'il s'agissait pour ces différents Collèges de recueillir les avis externes des pairs en dehors du Comité en vue d'enrichir le Plan de Travail en cours d'adoption, qui est la boussole pour l'ensemble des parties prenantes au Cameroun.

**Le Secrétaire Permanent** a souhaité que les différents Collèges désignent leur porte-parole pour présenter les différentes contributions. Elle a expliqué que le projet de Plan de Travail en cours d'élaboration sera ambitieux parce qu'il vise une mise en œuvre efficace et performante de l'ITIE avec la perspective de la prochaine validation qui débutera le 1<sup>er</sup> octobre 2023. Elle ajoute que les contraintes financières qui en découleront seront adressées avec l'appui des partenaires traditionnels de l'ITIE. Elle a ajouté que le projet de Plan de Travail en examen ce jour n'intègre pas encore les activités du rapportage assoupli de 2020 et que les documents stratégiques déjà adoptés par le Comité font partie du projet de plan de travail.

**Le Représentant du CEPCA** déclare que le Représentant du CRADEC a été désigné comme porte-parole du Collège des Organisations de la Société civile. Celui-ci a mentionné que leur travail rappelle le contexte, les forces en présence, les opportunités, les menaces et les faiblesses en rapport avec les priorités nationales. Les membres du Collège de la Société Civile ont reçu une correspondance du Vice-Président du Comité ITIE qui les orientait quant à leur contribution attendue. S'agissant de la méthodologie utilisée par les membres du Collège de la Société Civile dans et en dehors du Comité, ils se sont penchés sur les quatre (04) axes du projet de Plan de Travail Triennal 2022-2024 proposé et ont formulé leur proposition d'enrichissement par axe.

Leurs principales contributions portent sur :

i)-l'organisation du travail de manière inclusive et consensuelle à travers la mise en place des Commissions tripartites. En effet, dans le cadre de la visio-conférence sur les nouvelles approches de production des Rapports ITIE, l'un des enseignements tiré à travers l'étude du cas de la Mauritanie porte sur la mise en place en interne d'une Commission de fiabilisation des données;

ii)- la mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources au-delà de la dotation du Comité ;

iii)-l'élaboration d'un Plan de Travail Annuel 2022 budgétisé, etc. *Le Président de séance a suggéré que la contribution du Collège de la Société civile soit transmise au Secrétariat Permanent intégrée comme l'une des annexes au Plan de Travail en cours de finalisation.*

**Le point focal de la CTPL** a demandé qu'un procès-verbal des travaux de consolidation des propositions des OSC dans et en dehors du Comité soit établi et rendu disponible au Secrétariat permanent pour archivage. Il a rappelé que ce point fait partie des mesures correctives de la dernière validation.

**Le Représentant de Gaz du Cameroun est désigné par ses pairs comme porte-parole du sous-collège des hydrocarbures.** Dans son propos, il a formulé des observations et fait des propositions. S'agissant des observations, il a relevé la nécessité d'inclure :

i)- les activités de communication qui doivent être menées en collaboration avec les Entreprises Extractives ainsi que celles qui touchent les communautés riveraines ;

ii)-la feuille de route pour la production de nouvelles formes de rapports flexibles (Rapport Assoupli et Divulgateur systématique) ;

iii)- la reconfiguration du site web. Il a demandé un moratoire au Comité pour finaliser les contributions de ce Collège et pour sa transmission au Secrétariat Permanent. **Le Président de séance a prescrit que le Représentant de ce sous-Collège envoie également ses contributions au Secrétariat Permanent pour synthèse dans la production de la version pré-finale du Plan de Travail en cours de finalisation.**

**Le Représentant de l'UJC** a rappelé aux uns et aux autres que la Stratégie Nationale de Communication (SNC) est bâtie sur la mutualisation des forces des trois Collèges de l'ITIE. Il a ajouté que les Entreprises Extractives seront engagées dans la mobilisation des ressources nécessaires au financement des activités de communication à travers la formulation à leur endroit des offres de souscription. La Stratégie Nationale de Communication a été pensée pour répondre à la Norme ITIE. Elle précise les objectifs, les cibles, les messages à véhiculer, etc.

**Le Représentant d'ADDAX**, a souhaité que la Stratégie Nationale de Communication soit traduite en langue anglaise et diffusée à toutes les parties prenantes pour permettre aux entreprises d'intégrer les activités de cette stratégie dans leur plan de communication notamment en ce qui concerne le volet RSE.

**Le Président de séance** a relevé que le Collège des entités publiques n'a pas présenté sa contribution pour la finalisation du projet de plan de travail. Il a invité la Représentante du Directeur des Mines à *se constituer séance tenante comme point focal pour enregistrer les contributions du Collège des entités publiques et parapubliques et les transmettre au Comité.*

**La Sénatrice Emilia NKEZE** est revenue sur la nécessité de produire les documents de travail dans les deux langues officielles du Cameroun.

**Le Représentant de PCQVP** est parti des enseignements de la visio-conférence pour souhaiter que le Comité fasse de l'intégration de l'ITIE un chantier prioritaire. *Aussi a-t-il suggéré qu'une session du Comité se tienne avant la session d'adoption du Plan de Travail des 07 et 08 juin 2022, à l'effet de valider les décisions que doit prendre le Comité pour évoluer vers les nouvelles formes de rapports flexibles. Le Président de séance a validé cette suggestion et prescrit au Secrétaire Permanent l'organisation d'une session spéciale en fin mai.*

**Le Représentant du CRADEC** a souligné la prise de conscience du Collège de la Société civile qui opte pour le partage d'information, la consultation, l'implication des pairs et parties prenantes dont les communautés en dehors du Comité. Il exhorte les autres Collèges à l'ouverture pour les accompagner dans ces efforts pour une mise en œuvre performante de l'ITIE au Cameroun. Il a annoncé qu'une autre consultation est prévue le 05 mai 2022 et que les invitations ont déjà été distribuées.

#### IV- Divers.

Dans cette rubrique, **la Représentante de la Banque Mondiale** a souhaité savoir comment le Cameroun était parvenu au Collège des parlementaires et des élus locaux puisqu'à sa connaissance, il y'a trois Collèges dans la mise en œuvre de l'ITIE. **Le Secrétaire Permanent** a indiqué que le décret du Premier Ministre de juillet 2018 constate quatre (04) catégories de membres et a souhaité que le Comité se prononce sur la meilleure façon d'intégrer le groupe des parlementaires et des élus locaux bien que la Validation fasse uniquement l'évaluation des trois Collèges sus-évoqués.

**Le Représentant du CEPCA**, a pris la parole pour souligner qu'il y'a trois Collèges dans la mise en œuvre de l'ITIE. Le Parlement fait partie des institutions et les élus locaux sont assimilés à des démembrés des administrations. Aussi, les parlementaires et élus locaux se rapprochent du Collège du secteur public et parapublic.

Au terme de la séance de ce jour, **le Président de séance** a remercié les uns et les autres pour leurs contributions et leur a rappelé la nécessité de mutualiser les efforts pour une mise en œuvre performante de l'ITIE au Cameroun.

La session s'est achevée à 14h00mn. /-

**Le Secrétaire Permanent**

**Le Président de séance**



Agnès Solange Indigui Owona



**Le Représentant de l'UJC** a rappelé aux uns et aux autres que la Stratégie Nationale de Communication (SNC) est bâtie sur la mutualisation des forces des trois Collèges de l'ITIE. Il a ajouté que les Entreprises Extractives seront engagées dans la mobilisation des ressources nécessaires au financement des activités de communication à travers la formulation à leur endroit des offres de souscription. La Stratégie Nationale de Communication a été pensée pour répondre à la Norme ITIE. Elle précise les objectifs, les cibles, les messages à véhiculer, etc.

**Le Représentant d'ADDAX**, a souhaité que la Stratégie Nationale de Communication soit traduite en langue anglaise et diffusée à toutes les parties prenantes pour permettre aux entreprises d'intégrer les activités de cette stratégie dans leur plan de communication notamment en ce qui concerne le volet RSE.

**Le Président de séance** a relevé que le Collège des entités publiques n'a pas présenté sa contribution pour la finalisation du projet de plan de travail. Il a invité la Représentante du Directeur des Mines à *se constituer séance tenante comme point focal pour enregistrer les contributions du Collège des entités publiques et parapubliques et les transmettre au Comité.*

**La Sénatrice Emilia NKEZE** est revenue sur la nécessité de produire les documents de travail dans les deux langues officielles du Cameroun.

**Le Représentant de PCQVP** est parti des enseignements de la visio-conférence pour souhaiter que le Comité fasse de l'intégration de l'ITIE un chantier prioritaire. *Aussi a-t-il suggéré qu'une session du Comité se tienne avant la session d'adoption du Plan de Travail des 07 et 08 juin 2022, à l'effet de valider les décisions que doit prendre le Comité pour évoluer vers les nouvelles formes de reportages flexibles. Le Président de séance a validé cette suggestion et prescrit au Secrétaire Permanent l'organisation d'une session spéciale en fin mai.*

**Le Représentant du CRADEC** a souligné la prise de conscience du Collège de la Société civile qui opte pour le partage d'information, la consultation, l'implication des pairs et parties prenantes dont les communautés en dehors du Comité. Il exhorte les autres Collèges à l'ouverture pour les accompagner dans ces efforts pour une mise en œuvre performante de l'ITIE au Cameroun. Il a annoncé qu'une autre consultation est prévue le 05 mai 2022 et que les invitations ont déjà été distribuées.

#### **IV- Divers.**

Dans cette rubrique, **la Représentante de la Banque Mondiale** a souhaité savoir comment le Cameroun était parvenu au Collège des parlementaires et des élus locaux puisqu'à sa connaissance, il y'a trois Collèges dans la mise en œuvre de l'ITIE. **Le Secrétaire Permanent** a indiqué que le décret du Premier Ministre de juillet 2018 constate quatre (04) catégories de membres et a souhaité que le Comité se prononce sur la meilleure façon d'intégrer le groupe des parlementaires et des élus locaux bien que la Validation fasse uniquement l'évaluation des trois Collèges sus-évoqués.

**Le Représentant du CEPCA**, a pris la parole pour souligner qu'il y'a trois Collèges dans la mise en œuvre de l'ITIE. Le Parlement fait partie des institutions et les élus locaux sont assimilés à des démembrements des administrations. Aussi, les parlementaires et élus locaux se rapprochent du Collège du secteur public et parapublic.

Au terme de la séance de ce jour, **le Président de séance** a remercié les uns et les autres pour leurs contributions et leur a rappelé la nécessité de mutualiser les efforts pour une mise en œuvre performante de l'ITIE au Cameroun.

La session s'est achevée à 14h00mn. /-

**Le Secrétaire Permanent**



**Le Président de séance**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

COMITE ITIE

Secrétariat Permanent  
B. P : 11063 Yaoundé

**CAMEROON**  
Initiative pour la  
Transparence dans  
les Industries  
Extractives  
**EITI**  
Extractive  
Industries  
Transparency  
Initiative  
**CAMEROON**

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI COMMITTEE

Permanent Secretariat

N° \_\_\_\_\_/MINFI/ITIE/SP/IN/CA

Yaoundé, le

**RELEVÉ DES RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS  
DE LA TRENTÉ SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ ITIE**

Le Comité ITIE Cameroun réuni le 27 avril 2022, à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé,

Après en débattu et délibéré, décide d'adopter les résolutions et recommandations suivantes :

1. Adopter le compte rendu de la session du 30 mars 2022 sous réserve d'y intégrer les contributions nouvelles des membres du Comité ;
2. Prescrire aux Représentants du Collège des Organisations de la Société Civile, du sous-Collège des hydrocarbures de transmettre leurs contributions au Secrétariat Permanent pour synthèse en vue de la production de la version pré-finale du Plan de Travail en cours d'adoption ;
3. Constituer séance tenante la Représentante du Directeur des Mines comme point focal chargée d'enregistrer les contributions du Collège des entités publiques et parapubliques au Plan de Travail ;
4. Convoquer avant la fin du mois de mai 2022, une session d'adoption des points essentiels pour assurer la migration du Comité ITIE vers les nouvelles formes de rapportage flexibles (Rapport Assoupli, divulgation systématique).

Recommandations au Secrétaire Permanent de :

1. Produire pour la prochaine session du Comité ITIE, un état d'avancement des résolutions/recommandations de l'année 2021 « en cours » et « non réalisées » ;
2. Prendre toutes les dispositions nécessaires pour traduire et dispatcher aux membres des versions anglaises de la Stratégie Nationale de Communication.

Le Secrétaire Permanent



*Agnes Solange Ondigui Owona*

Le Président de séance



*NDO NINA Alain G.*  
*CM-PRC*

